

SÉANCE DU
15 AVRIL 2021

Le nombre de Conseillers
en exercice est de 45

OBJET

**Sollicitation de l'aide aux
manifestations culturelles
pour la Fête des Loges**

En vertu de l'article L.2131-1
du C.G.C.T.
Le Maire de Saint-Germain-en-Laye
atteste que le présent document
a été publié le 16 avril 2021
par voie d'affichages
notifié le
transmis en sous-préfecture
le 16 avril 2021
et qu'il est donc exécutoire.

Le 16 avril 2021

Pour le Maire,
Par délégation,
Le Directeur Général des Services

Denis TRINQUÈSSE

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE
LA COMMUNE NOUVELLE
DE SAINT-GERMAIN-EN-LAYE

L'an deux mille vingt et un, le 15 avril à 20 heures, le Conseil Municipal de la commune nouvelle de Saint-Germain-en-Laye, dûment convoqué par Monsieur le Maire le 8 avril deux mille vingt et un, s'est réuni au Théâtre Alexandre Dumas sous la Présidence de Monsieur Arnaud PÉRICARD, Maire de la commune nouvelle.

Etaient présents :

Monsieur LEVEL, Madame HABERT-DUPUIS, Monsieur SOLIGNAC, Madame PEUGNET, Monsieur BATTISTELLI, Madame MACE, Monsieur JOLY, Madame TEA, Monsieur PETROVIC, Madame NICOLAS, Monsieur VENUS, Madame GUYARD, Monsieur HAÏAT, Madame AGUINET, Monsieur FOUCHET, Monsieur MILOUTINOVITCH, Madame de JACQUELOT, Madame GOTTI, Madame de CIDRAC, Monsieur MIRABELLI, Monsieur MIGEON, Madame PEYRESAUBES, Madame LESUEUR, Monsieur JOUSSE, Monsieur ALLAIRE, Madame ANDRE, Madame MEUNIER, Madame BRELURUS, Madame NASRI, Monsieur de BEAULAINCOURT*, Madame SLEMPKES, Monsieur LEGUAY, Monsieur SAUDO, Monsieur NDIAYE, Madame GRANDPIERRE, Monsieur JEAN-BAPTISTE, Madame RHONE, Monsieur GREVET, Monsieur BENTZ, Monsieur ROUXEL

*Monsieur de BEAULAINCOURT présent à partir du dossier 21 B 04

Avaient donné procuration :

Madame BOUTIN à Monsieur MIGEON
Monsieur BASSINE à Monsieur PERICARD
Monsieur RICHARD à Madame RHONE
Madame FRABOULET à Monsieur GREVET

Secrétaire de séance :

Madame PEYRESAUBES

Accusé de réception en préfecture
078-200086924-20210415-21-B-18d-DE
Date de télétransmission : 16/04/2021
Date de réception préfecture : 16/04/2021

N° DE DOSSIER : 21 B 18d

OBJET : SOLLICITATION DE L'AIDE AUX MANIFESTATIONS CULTURELLES POUR
LA FETE DES LOGES

RAPPORTEUR : Monsieur SOLIGNAC

**Monsieur le Maire,
Mesdames, Messieurs,**

Le Département des Yvelines souhaite soutenir dans le cadre de son aide aux manifestations culturelles attractives destinée notamment à valoriser les territoires dans leurs singularités afin de les rendre attractifs avec une offre marqueuses de l'identité du territoire autour de 3 objectifs :

- ✓ Soutenir une offre culturelle d'envergure départementale prestigieuse et attractive,
- ✓ Valoriser des sites singuliers du territoire pour leur caractères patrimonial, naturel etc...
- ✓ Favoriser la transversalité des politiques publiques départementales : culture, tourisme, solidarité.

Dans ce cadre, la Ville souhaite candidater pour un financement départemental de la Fête des Loges, fête ancestrale installée de fin juin à mi-août sur 8 hectares en forêt de Saint-Germain-en-Laye, dont les pratiques et cultures constituent un patrimoine culturel immatériel.

Le montant de l'aide peut atteindre 30 % du montant total du budget prévisionnel. En 2021 pour la 368ème édition, la Ville sollicitera une subvention de 100 000 € permettant de contribuer à l'équilibre du modèle économique et permettre l'ouverture d'une semaine supplémentaire.

Il est proposé au Conseil Municipal d'autoriser Monsieur le Maire à solliciter l'aide aux manifestations culturelles attractive auprès du Département des Yvelines pour un montant de 100 000 € et à signer tous les documents s'y rapportant.

DÉLIBÉRATION

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Après avoir entendu les explications qui précèdent et en avoir délibéré,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

À L'UNANIMITÉ,

AUTORISE Monsieur le Maire à solliciter l'aide aux manifestations culturelles attractive auprès du Département des Yvelines pour un montant de 100 000 € et à signer tous les documents s'y rapportant.

POUR EXTRAIT CONFORME,
AU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS,



Arnaud PÉRICARD
Maire de la commune nouvelle de Saint-Germain-en-Laye